

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

par

EDOUARD CLUNET

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

ANDRE - PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL**, Conseiller à la Cour de Cassation.
- S. BASTID**, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- R. DROUILLAT**, Président du Tribunal de grande instance de la Seine.
- P. GUILLOT**, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
- G. HOLLEAUX**, Conseiller à la Cour de Cassation.
- P. LEPAULLE**, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- P. LOUIS-LUCAS**, Professeur à la Faculté de Droit de Dijon, Doyen honoraire.
- M. MARTIN**, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat.
- J. MAURY**, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
- M. PICARD**, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.
- R. PINTO**, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- P. ROUBIER**, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lyon, Correspondant de l'Institut.

Secrétaire de la Rédaction :

Paule CHARDENON

Docteur en Droit

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

ÉDITIONS TECHNIQUES S. A.

Distributeur général

82, Rue de Rivoli

P A R I S (IV^e)

1963

SOMMAIRE

1963 (90^e année). — 2^e livraison. — Avril, mai, juin

Doctrine

Le droit des sociétés internationales, par Berthold GOLDMAN 320

Variétés

Une première interprétation de l'article 85 du Traité de Rome par la Cour des Communautés européennes (A propos de l'arrêt Bosch du 6 avril 1962), par André FRANÇON 390

Jurisprudence

BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE

par J.-D. BREDIN, R. JAMBU-MERLIN et R. PINTO 402

Hypothèque maritime.

— constituée aux Etats-Unis. — Navire américain. — Validité, opposabilité et force exécutoire — Loi américaine 408

Loi étrangère.

Contenu insuffisamment établi. — Consultation de juriconsultes 408

Navire.

Loi applicable. — Loi du pavillon. — Saisie et vente de navire étranger dans un port français. — Distribution par contribution. — Classement. — Loi française 408

Ordre public.

Titres au porteur. — Loi néerlandaise portant déchéance du droit de l'actionnaire et attribution de ce droit à l'Etat. — Expropriation forcée sans indemnité compensatrice, contraire à l'ordre public. — Non-application en France 466

Société.

Droits de la société et des actionnaires dans leurs rapports réciproques. — Loi du siège social 426

Spoliation.

Législation néerlandaise de vérification et de validation des « titres intérieurs ». — Nationalisation ou expropriation sans indemnité. — Non-application hors du territoire de l'Etat qui l'a instituée 426

Succession d'Etats.

Algérie. — Répartition des compétences juridictionnelles entre la France et l'Algérie. — Protocole du 28 août 1962. — Contentieux administratif. 402

Titres au porteur.

— d'une société étrangère possédés en France. — Règle « en fait de meubles possession vaut titre ». — Application. — Possesseur réputé propriétaire 424

Traité internationaux.

Interprétation. — Protocole judiciaire du 28 août 1962 entre la France et l'Exécutif provisoire algérien. — Nature. — Interprétation ministérielle. — Sursis à statuer 402

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE

par P. AYMOND, B. GOLDMAN, P. LEVEL et J. B. SIALELLI 446

Aliments.

Obligation alimentaire. — Loi nationale de l'enfant. — Principe « aliments ne s'arrangent pas ». — Ordre public 452

Arbitrage.

1° Sentences arbitrales étrangères. — Exequatur. — Voies de recours contre l'ordonnance. — 2° Caractère contractuel. — Loi applicable. — 3° Sentences arbitrales étrangères. — Ordre public. — Défaut de motifs. 468

Convention franco-belge du 12 septembre 1928.

(V. *Nationalité*.)

Convention franco-italienne du 30 juin 1930.

(V. *Jugements étrangers*.)

Etrangers (Condition des).

Baux commerciaux. — Droit au renouvellement 450
Sécurité sociale. — Allocation aux vieux travailleurs salariés. — Etrangers n'ayant pas cotisé. — Droits acquis 450

Filiation.

— naturelle. — Reconnaissance. — Validité en la forme. — *Les loci actus*. — Loi nationale de l'enfant. — Ordre public (non) 452

Jugements étrangers.

Exequatur. — Convention franco-italienne du 30 juin 1930. — 1° Revision (non). — 2° Ordre public. — Infraction à la législation française des changes en cas de paiement. — Ordre public (non) 466

Exequatur. — Etat et capacité des personnes. — Revision (non). — Arriérés de pension alimentaire. — Règle « pensions ne s'arrangent pas ». — Ordre public (non) 460

Nationalité.

— française. — Loi du 10 août 1927. — Femme belge mariée à un Français avant l'entrée en vigueur de la convention franco-belge du 12 septembre 1928. — Absence de réclamation expresse. — Extranéité .. 440

Transports maritimes.

Commission de transport. — Contrat conclu au Maroc entre une société marocaine et un Français. — Transport de Casablanca à Paris. — Loi française comme loi du lieu d'exécution 456

Contrat conclu et connaissance émis au Maroc. — Destination port français. — Avaries constatées à l'arrivée à destination. — Loi française. 456

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE OUEST-ALLEMANDE

par le Professeur Dr Dr Wilhelm WENGLER 475

Conflits de lois dans le temps.

Conflits mobiles. — Régime matrimonial 487

Contrats.

Autonomie de la volonté. — Loi applicable 509

Jugements étrangers.

Reconnaissance en Allemagne. — Loi applicable 513

Loi étrangère.

Examen par l'instance de révision 497

Mariage.

Bigamie. — Questions diverses 503

Effets personnels. — Epoux de nationalité différente. — Application cumulative de leurs lois personnelles 507

Validité. — Appréciation à titre de question préalable 501

Obligations.	
Créances. — Localisation. — Lieu de situation de la créance	511
Ordre public.	
Définition. — Limites	489
Propriété industrielle.	
Marques de fabrique. — Application de la Convention de Madrid	475
Qualification	477
Renvoi.	
Matières diverses : Application. — Autonomie de la volonté : non-application	481
Statut personnel.	
Nationalité et domicile comme éléments de rattachement. — Déchéance de la nationalité allemande. — Effets	490
Traités internationaux.	
Force obligatoire	475
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE DANOISE	
par Allan PHILIP	519
Contrat.	
— de commission. — Relations entre mandant et mandataire	523
— de travail. — Congés payés	525
— de travail. — Loi applicable	523
Droit maritime.	
Limitation de la responsabilité des propriétaires de navires	519
Filiation.	
— naturelle. — Loi applicable	521
Jugements étrangers.	
— d'état. — Reconnaissance	521
Loi étrangère.	
Preuve insuffisante. — Substitution d'une autre loi	519
Puissance paternelle.	
Sauvegarde de l'enfance	521
Responsabilité civile.	
Accident d'automobile	525
Testament.	
Forme. — Règle <i>locus regit formam actus</i> . — Renvoi (non)	527
JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES	
	528
Cour de justice.	
Compétence. — Demande de décision préjudicielle (art. 177 du Traité C.E.E.) formulée par une juridiction nationale pour l'interprétation d'une disposition du traité. — Recevabilité. — Procédure	528
Ententes économiques.	
Traité C.E.E., art. 85 et règlement d'application. — Interprétation par la Cour	528

**CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE DE LA COMMISSION ARBITRALE
SUB LES BIENS, DROITS ET INTÉRÊTS EN ALLEMAGNE**

par Ignaz SEIDL-HOHENVELDERN	540
Biens ennemis.	
Brevet d'invention, propriété d'une firme anglaise. — Séquestration par l'Allemagne. — Maintien du droit d'exploitation contre paiement d'une redevance. — Demande en remboursement. — Refus. — Motifs	542
Compétence de la Commission.	
Accès des individus (non). — Etats non signataires de la convention et n'ayant pas adhéré à la Charte : incompétence. — Détermination de l'Etat partie d'après le lieu de spoliation. — Principes de procédure. — Application	540
Documents	
NATIONALITÉ. — SERVICE MILITAIRE :	
Convention entre la France et Israël relative au service militaire des double nationaux, signée à Paris le 30 juin 1959 (D. n. 62-1486, 28 nov. 1962 : <i>J. O.</i> 8 déc. 1962)	546
ÉTRANGERS. — ÉTABLISSEMENT :	
Décret n. 62-1514 du 27 novembre 1962 relatif au droit d'établissement dans les départements d'outre-mer (<i>J. O.</i> 18 déc. 1962)	550
Décret n. 62-1584 du 29 décembre 1962 fixant pour les assurances les conditions d'application du droit d'établissement dans les territoires d'outre-mer des ressortissants des Etats de la Communauté économique européenne autres que la République française (<i>J. O.</i> 30 déc. 1962)	552
RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS AYANT ACCÉDÉ A L'INDÉPENDANCE :	
Convention entre la France et le Sénégal réglant le sort des procédures pendantes devant le Conseil d'Etat et la Cour de cassation à la date du 14 novembre 1960, signée à Paris le 28 février 1961 et échange de lettres complémentaire, signé à Paris le 29 janvier 1962 (D. n. 62-1491, 28 nov. 1962 : <i>J. O.</i> 9 déc. 1962)	552
Bibliographie et revue des revues	558
Informations	606